

Image not found or type unknown



Avis de coupure de l'eau pour non paiement de la copropriété

Par **celsarfa**, le **27/12/2013** à **11:14**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire et la semaine dernière je trouve dans le hall de l'immeuble un avis de Veolia indiquant que la copropriété n'avait pas payé l'eau et que par conséquent l'eau sera coupé a partir du 21 janvier.

Quel recours ai-je pour faire pression. Sur mon propriétaire avis que le problème soit résolu dans les plus brefs délais .

Merci
Céline